

PROCES-VERBAL DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil onze, le 11 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de M. LE BILLER, Maire de Lézardrieux dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 5 octobre 2011,

Nombre de conseillers : En exercice : 17      Présents : 12      Votants : 16

Etaient présents : M. LE BILLER Joseph, LE GRAND Michel, MONFORT Guy, TURUBAN Marcel, LE GOFFIC Jean-Paul, ARZUL Pierre-Yves, PRIGENT Jean-Jacques, GUILLOU Loïc, GUEGO Dominique,  
Mesdames LE COQ Annyvonne, JAMET Thérèse, GIMART Marie-Louise

Était absent : M. TRICAUD Xavier

Procurations :      M. CONAN Jean à M. TURUBAN Marcel  
                         Mme PERROT Marie-Claire à M. LE GOFFIC Jean-Paul  
                         M. LE MASSON Yvon à M. GUILLOU Loïc  
                         M. PEDRON Jean-Yves à M. PRIGENT Jean-Jacques

Secrétaire de séance : M. GUILLOU Loïc,

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils acceptent de rajouter deux points à l'ordre du jour. A l'unanimité, les membres acceptent de rajouter :

-Mission de contrôle technique

-Aire de carénage : missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.

**2011.10.01-ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le procès verbal de la séance du 16 septembre 2011 a été adopté à l'unanimité.

**2011.10.2-TRAVAUX DE RÉNOVATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LÉZARDRIEUX ET DE REMISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITÉ DE LA SALLE DE L'ERMITAGE : ANALYSE DES OFFRES**

Dans le cadre des travaux de rénovation de la Caserne Centre d'Incendie et de Secours de Lézardrieux et de la salle de l'Ermitage, après en avoir délibéré lors de sa séance du 5 août, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- a décidé de retenir les entreprises ci-dessous énumérées pour la réalisation des travaux,
- a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises correspondantes, pour un montant de travaux :
  - rénovation de la salle de l'Érmitage : 29 585,52 € H.T.
  - Centre d'Incendie et de Secours : 262 514,98 € H.T.
  - soit un montant global de travaux de 292 100,50 € H.T.

N° Lot	Intitulé du lot	Entreprise	Montant HT Salle de l'Ermitage	Montant HT Centre d'incendie et de Secours	Total Final
1	Démolition, réseaux,gros œuvre	USEO	1 629,89 €	73 505,02 €	75 134,91 €
2	Charpente Métallique	LE HOUERFF		8 117,00 €	8 117,00 €
3	Ossature et Charpente Bois	MOTREFF		16 431,00 €	16 431,00 €
4	Couverture, Étanchéité	CBM		25 138,51 €	25 138,51 €
5	Menuiseries Extérieures	GROLEAU	5 699,07 €	16 201,67 €	21 900,74 €
6	Isolations, Cloisons sèches	POIRIER	2 824,60 €	35 489,06 €	38 313,66 €
7	Cloisons Isotherme	ISO 2P		9 808,70 €	9 808,70 €
8	Menuiseries Intérieures	MOTREFF	530,00 €	12 545,00 €	13 075,00 €
9	Revêtements de sols,PVC, carrelage, faïence	JEZEQUEL	3 066,20 €	18 133,80 €	21 200,00 €
10	Revêtements muraux et peinture	AR DECO	2 064,38 €	8 105,37 €	10 169,75 €
11	Électricité, ventilation, chauffage	LE GOFF	5 652,59 €	27 524,43 €	33 177,02 €
12	Plomberie, Sanitaire	LE GOFF	8 118,79 €	11 515,42 €	19 634,21 €
		Total HT	29 585,52 €	262 514,98 €	292 100,50 €
		TVA	5 798,76 €	51 452,94 €	57 251,70 €
		TTC	35 384,28 €	313 967,92 €	349 352,20 €

Avait autorisé M. le Maire à solliciter de la Communauté de Communes de la Presqu'île le financement des travaux du Centre d'Incendie et de Secours, ainsi qu'il est prévu dans la délibération du 7 juin 2005. Une rencontre à ce sujet a eu lieu avec M. le Sous-Préfet le 1<sup>er</sup> septembre.

Le Conseil Communautaire, réuni le 4 octobre dernier, a décidé d'allouer à la commune un

fonds de concours à hauteur de la moitié du montant des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le fonds de concours octroyé par la Communauté de Communes.

### **2011.10.3-AMPUTATION DE 10% DE LA COTISATION POUR LA FORMATION DES AGENTS TERRITORIAUX**

Madame LE COQ donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'un courrier venant du Président du CNFPT expliquant son vœu de demander au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation pour la formation des agents territoriaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, demande à l'unanimité que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents. Les membres acceptent de rajouter deux points à l'ordre du jour.

### **2011.10.4-AIRE DE CARENAGE : MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE**

Dans le cadre de l'aire de carénage, une mission de contrôle technique doit être réalisée.

Une consultation a été lancée, les offres reçues en Mairie. Elles ont fait l'objet d'une analyse des offres présentée à la Commission du Port le 21 septembre.

La Commission du Port a étudié les offres suivantes :

<b>NOM</b>	<b>PRIX HT</b>	<b>PRIX TTC</b>
OUEST COORDINATION	0	0
BUREAU VERITAS	3 675,00 €	4 395,00 €
SOCOTEC	2 240,00 €	2 679,04 €

Après avoir entendu l'avis de la Commission, pris connaissance de l'analyse des offres, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de retenir l'entreprise SOCOTEC pour la réalisation des missions de contrôle technique pour un montant HT de 2 240 €,
- d'autoriser le Maire à signer le marché correspondant et tout document se rapportant à ces décisions.

### **2011.10.5- AIRE DE CARENAGE : MISSIONS DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE**

Dans le cadre de l'aire de carénage, une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé doit être réalisée. Une consultation a été lancée, les offres reçues en Mairie. Elles ont fait l'objet d'une analyse des offres présentée à la Commission du Port le 21 septembre. La Commission du Port a étudié les offres suivantes :

<b>NOM</b>	<b>PRIX HT</b>	<b>PRIX TTC</b>
OUEST COORDINATION	1 330,00 €	1 590,68 €
BUREAU VERITAS	1 450,00 €	1 734,20 €
SOCOTEC	1 815,00 €	2 170,74 €

Après avoir entendu l'avis de la Commission, pris connaissance de l'analyse des offres, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de retenir l'entreprise SOCOTEC pour la réalisation des missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour un montant HT de 1 815 €,
- d'autoriser le Maire à signer le marché correspondant et tout document se rapportant à ces décisions.

### **2011.10.6- INFORMATIONS DIVERSES**

Jean-Jacques PRIGENT intervient concernant l'extension du port. La société FUGRO a obtenu le marché géotechnique. Elle impose à la commune une formation obligatoire si un élu devait se rendre sur la plate-forme. Formation sur 2 jours pour un montant de 349 euros à Lorient « technique Individuelle de sauvetage. »

M. MONFORT demande pour quel motif un élu aurait à se déplacer sur la plate-forme.

Le sujet devra être abordé lors de la prochaine commission du port.

#### Travaux au camping :

Suite à un appel d'offres, le nivellement de 8 emplacements sera effectué par l'entreprise BOURDOULOUS. Une remise aux normes électriques est prévue au mois de novembre.

#### Travaux sur le parking de Traou An Dour

Les travaux sont arrêtés provisoirement, la reprise par Eurovia se fera en même temps que l'impasse du Docteur LEFEVRE – création de 36 places.

#### Travaux du giratoire

Les travaux sont finis. Il reste deux interventions : le SDE pour passer les gaines et EUROVIA par la pose de bordures.

#### Travaux rues du Trieux et de Kermenguy

L'entreprise commanditée par le syndicat d'eau de la Presqu'île termine les travaux ce soir (11 octobre), par conséquent la déviation dans le cadre de l'effacement des réseaux SDE est temporairement levée.

Le STE a détérioré un câble haute tension, il faudra donc attendre la décision de EDF au niveau du n°3 de la rue du Trieux avant de faire l'enrobé.

#### Travaux Pont de Lézardrieux

Des travaux (remplacement de 13 câbles) seront effectués de nuit sur le pont. Par conséquent la circulation sera alternée lors de ses interventions nocturnes. Les travaux démarreraient avant la fin de l'année.

La séance est levée à 20h00